



Moulins, le 27 juin 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Contrôle effectué à l'élevage de poules Interovo à Bessay-sur-Allier**

Le 25 juin, l'association L214 a contacté la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Allier (DDCSPP) pour signaler une possible situation de maltraitance et d'éventuelles non-conformités réglementaires concernant l'exploitation d'un élevage avicole à Bessay-sur-Allier. Il s'agit d'un site exploité par la société Intervovo Avicole France qui gère un certain nombre d'exploitations avicoles dans plusieurs pays européens. Le site de Bessay-sur-Allier a été repris par cette société le 12 septembre 2008.

#### **Des contrôles réguliers sont effectués :**

- Au titre des ICPE, cet élevage a fait l'objet de différents contrôles depuis sa reprise par Interovo en 2008. La dernière inspection au titre des ICPE, le 5 juillet 2017, a confirmé l'absence de non-conformité.
- Sur le plan sanitaire, le site est régulièrement suivi pour un dépistage des salmonelles.

Aucune situation de non-conformité n'a été relevée par les services d'inspection .

#### **Pour autant et au vu du film produit, une inspection inopinée du site a été immédiatement diligentée afin de pouvoir confronter les dires de L214 avec les constats de terrain.**

L'inspection a eu lieu le mercredi 26 juin, conduite par deux inspecteurs spécialisés et expérimentés dans la filière volailles.

Les bâtiments contiennent des animaux jeunes (22 semaines), mis en place à 17 semaines dans des installations nettoyées, désinfectées et traitées contre les poux rouges.

De manière générale, l'inspection conclut à la bonne tenue de l'élevage. Ont été contrôlés :

- le respect de la densité de volailles par cage
- l'absence de cadavres
- le bon entretien des animaux

Contrairement aux éléments filmés, il n'a pas été observé de cadavres de volailles non ramassés, ni d'animaux en souffrance, ni même la présence de poux rouges.

**La vidéo de L214 semble avoir été réalisée le 8 avril 2019 ce qui rend difficile un constat deux mois et demi plus tard.** Elle présente un focus sur quelques cadavres non ramassés, des volailles agonisantes et des poux rouges, et ce à un instant donné, ce qui ne permet en rien d'apprécier l'étendue réelle de la situation.

#### **Contact presse**

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle  
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36  
[pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)